

**COMPTE RENDU DE RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 6 Décembre 2018**

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 19

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de pouvoirs : 2

L'an deux mille dix-huit, le 6 Décembre 2018 à 19h, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie DELAFOSSE, Maire :

NOM	Prénom	Présent	Absent	le cas échéant pouvoir donné à
DELAFOSSE	Anne-Marie	x		
POLLET	Florence	x		
BLEUZEN	Jean-Claude	x		
LECOMTE	Catherine	x		
MATTLE	Michel	x		
CONSEIL	Vincent	x		
GUEDIN	Nathalie	x		
DUVAL	Jacques	x		
AGUADO	Anthony	x		
JOLY	Sylvie	x		
DUJARDIN	André	x		
BOUREL-CASAERT	Isabelle	x		
LAMOTTE	Sébastien	x		
PREVOST	Ginette		x (excusée)	
GENESTE	Didier	x		
BENARD	Daniel		X	
PAMART	Ambroise		X	Anne-Marie DELAFOSSE
HUET	Vincent		X	Anthony AGUADO

Secrétaire de séance : Michel MATTLE

A- ADOPTION DU PV DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le PV du 25 Octobre 2018 est adopté à l'unanimité, aucune remarque n'en étant faite.

B- ORDRE DU JOUR

Affaires générales

1- Délibération : Adhésion groupement d'achat énergie coordonné par le SDE76

Dans le cadre de la mise en concurrence pour l'achat des fournitures d'énergie le SDE76 propose d'adhérer au groupement d'achat d'énergie pour la période 2020-2023 compte tenu de la fin du précédent groupement d'achat qui arrive à échéance en 2019.

Le nouveau groupement d'achat d'énergie permettra d'engager une mise en concurrence sous la forme d'accord-cadre pour la fourniture d'énergie sur la période 2020-2023 :

- Pour tous les tarifs et puissances souscrites (tarifs bleu, ex tarifs jaune et vert)
- Pour toutes les énergies (électricité, et gaz),
- Pour tous les usages (bâtiments, installations d'éclairage public, feux tricolores, bornes de recharge pour véhicules électriques, bornes marchés et foraines, mobiliers urbains et tout autre équipement de toute nature, ainsi que les branchements provisoires de toute nature).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'adhérer au groupement d'achat d'énergie du SDE76.
- D'autoriser Madame Le Maire à signer la convention.

Monsieur Anthony AGUADO intègre la séance à 19h13.

2- Poteaux incendie : Vérification par le SIAEPA et non par le SDIS

Les services d'incendie et de secours n'assurent plus le contrôle des poteaux d'incendie sur la commune. Cette prestation est à réaliser par le service public de la défense extérieure contre l'incendie, sous le contrôle de l'autorité compétente.

Le SIAEPA du Crevon propose que notre délégataire STGS, se charge de ce contrôle pour un prix commun par hydrant sur l'ensemble du territoire du syndicat.

Aussi afin de pouvoir organiser cette prestation, le SIAEPA du Crevon nous sollicite pour leur établir le récapitulatif de nos équipements en matière de DECI.

Cette compétence étant communale, une communication concernant ce projet de vérification sera abordé lors du prochain comité syndical.

Monsieur Duval souligne qu'un tiers des points de défense incendie sont contrôlés chaque année.

Madame Le Maire indique que la validation des nouveaux poteaux d'incendie sera faite semaine 51 lors d'un rendez-vous avec le SDIS.

3- Délibération : Mise en place de la signature électronique

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une délibération l'autorisant à signer le contrat de service pour la délivrance du certificat électronique de signature de la DGFIP est nécessaire.

Elle rappelle qu'en 2014, la demande de signature avait été ébauchée.

Notre prestataire informatique COSOLUCE propose un pack, y ajoutant la dématérialisation complète, ce service est payant.

Madame le Maire propose que, dans l'immédiat il convient de mettre en place la signature électronique de la DGFIP sans coût supplémentaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter la proposition de Madame Le Maire et de signer le contrat de service pour la délivrance du certificat de signature de la DGFIP.

4- PLUI

Madame Le Maire rappelle que le 6 décembre 2018 a eu lieu une réunion de zonage avec le bureau d'étude. La phase de travail du PADD vient de s'achever, deux réunions publiques ont eu lieu, l'une à Préaux, l'autre à Auzouville-sur- Ry.

Entre 140 et 150 personnes ont assisté à ces rencontres.

Madame Le Maire donne la parole à Monsieur BLEUZEN Adjoint en charge de l'urbanisme.

Monsieur BLEUZEN rappelle que l'objectif du PLUI est de construire 100 logements dans les 10 années à venir sur six hectares rendus urbanisables.

Les divisions de propriétés représentent une grande partie de ces six hectares. Il faut y ajouter quelques terrains agricoles rendus constructibles.

Un nouveau comité de pilotage technique aura lieu le 20 Décembre prochain.

Le rapport de l'entreprise EXPLORE sur les recherches des cavités souterraines vient de nous parvenir. Il fait apparaître des nouvelles zones de cavités souterraines (des documents d'archives ont été retrouvés).

Affaires financières

5- Délibération : Décision modificative n°2

Des réajustements budgétaires sont nécessaires compte tenu de la mauvaise ventilation entre les 2 opérations suivantes :

1027 TRAVAUX RUE DES ECOLES/ROUTE DE RONCHEROLLES
1028 SECURITE ROUTES DE GOURNAY/LA VIEUX RUE

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	Opération 1027	Compte 2313	+ 3 500.00
		Compte 2318	+ 3 500.00
		Compte 238	+ 93 000.00
			+ 100 000.00
DEPENSES	Opération 1028	Compte 2031	- 10 000.00
		Compte 2152	- 10 000.00
		Compte 238	- 80 000.00
			-100 000.00

Après en avoir délibéré l'assemblée décide à l'unanimité la décision modificative n°2.

Ressources Humaines

6- Délibération : Tableau des emplois au 01/12/18

Suite à la suppression du poste d'un agent technique 1^{ère} classe à 95.6% et à la création du poste d'un adjoint technique territorial à 100%, modification du tableau des emplois.